

VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

LA DANSE & LA MUSIQUE S'APPRENNENT AUSSI AU COLLÈGE !

Classes à Horaires Aménagés
de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Année scolaire
2026-2027



Les Classes à Horaires Aménagés proposent un enseignement artistique approfondi, en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional, et une scolarité conforme aux programmes de l'Éducation nationale. L'élève mène de front la formation artistique et les études générales. L'ensemble du dispositif est gratuit.

Pierre-Christophe Baguet
Maire de Boulogne-Billancourt
Président de Grand Paris Seine Ouest

À QUI S'ADRESSENT CES CLASSES ?

Ce dispositif s'adresse à tout élève entrant en classe de 6^e en septembre 2026 et qui manifeste une motivation certaine doublée de dispositions pour la musique ou la danse. Tout élève souhaitant consacrer plus de temps à sa pratique artistique.

COMMENT SE DÉROULE LA SCOLARITÉ

- **L'élève s'engage dans ce cursus pour 4 ans.**
- Les horaires des cours du collège sont aménagés, de façon à suivre le programme de l'Éducation nationale tout en libérant du temps pour les enseignements artistiques au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR).
- Les programmes sont identiques à ceux des classes d'enseignement général de même niveau.
- L'inscription en seconde générale à la sortie du collège est possible.

ÉVALUATION

Évaluations du collège

- Les élèves en CHAM sont évalués dans toutes les disciplines selon des critères communs à tous les élèves. La sortie en cours de cursus est une exception, sous couvert de la direction académique. En fin de cursus, les élèves CHAM peuvent poursuivre en voie générale ou s'orienter vers un baccalauréat technologique, via la série S2TMD.





Évaluations du CRR

- Les élèves passent les examens au même titre que les élèves du cursus traditionnel du CRR.
- Les passages d'un niveau à l'autre sont obtenus lors des examens de fin de cycle.

Ils sont indépendants des passages d'une classe à l'autre au collège.

QUELLES DISCIPLINES SONT ENSEIGNÉES ?

EN CHAD

- Danse 5h30 à 10h (selon le niveau de classe)
- Formation musicale Danse : 45mn à 1h30
- Histoire de la danse 2h / Anatomie-physiologie 3h (à partir du 3^e cycle de danse)
- Cours complémentaires : contemporain, jazz, ou classique (variations, ateliers, adage, improvisation, composition, selon la spécialité choisie)

EN CHAM

- Pratique instrumentale : 1h
- Formation musicale : 2h
- Chant choral : 1 à 2h
- Orchestre (pour les instruments concernés) : 1h15 à 2h

OÙ SE DÉROULENT LES COURS ?

- L'enseignement est réparti entre le collège et le CRR.
- Les lieux sont indiqués dans les emplois du temps donnés à la rentrée.
- Des studios de travail, une médiathèque et une salle d'étude surveillée sont mis à la disposition des élèves pour compléter leur emploi du temps.
- Attention pour la CHAD, les élèves peuvent être amenés à attendre quelques heures pour leur cours de danse, ils doivent donc profiter de ce temps de latence pour faire leurs devoirs en autonomie.



RECRUTEMENT

PROCÉDURE DE CANDIDATURE COMMUNE AUX CHAD ET CHAM

- Dossier (lettre d'intention et avis scolaire) transmis par l'établissement d'origine du candidat avant le jeudi 12 mars 2026 à l'inspection de Boulogne-Billancourt.
- dérogation pour le cursus CHA à renseigner sur le VOLET 2 de la fiche de liaison fournie par l'école, au moment des procédures d'affectation 6^e.
- Transmission aux familles, par mail, de la convocation aux tests.

CHAD RENOIR

Réunion d'information le jeudi 22 janvier 2026 à 18h au collège Renoir

- Passation des tests les **mercredi 8 et jeudi 9 avril 2026 au CRR**
- Évaluation des aptitudes artistiques lors d'une séance de danse collective (1h)
- Solo si l'élève pratique déjà la danse
- Entretien de motivation

CHAM LANDOWSKI

Réunion d'information le mardi 10 février 2026 à 19h au collège Landowski

- Passation des tests du **lundi 13 au mercredi 15 avril 2026**
- Évaluation des aptitudes artistiques : chant proposé par le CRR ou au choix du candidat
- Morceau instrumental ou pièce vocale selon le parcours souhaité
- Entretien de motivation

COURANT JUIN

Résultat communiqué aux familles par la direction académique via la notification d'affectation en 6^e MUSIQUE ou DANSE.

ESPACE NUMÉRIQUE
DÉDIÉ DISPOSITIF



CHAM : Collège Paul Landowski
Principale Marie-Laure Barraud-Gauthier
94, rue Escudier
clg-landowski-boulogne.ac-versailles.fr
ce.0921236u@ac-versailles.fr

CHAD : Collège Jean Renoir
Principale Aude Penelle
29 rue Yves-Kermen
clg-renoir-boulogne.ac-versailles.fr
ce.0921239X@ac-versailles.fr

**Inspection de l'Éducation nationale
à Boulogne-Billancourt 1^{er} degré**
Coordonnatrice CHA : Carole Godbille
2, rue des longs prés
Uniquement pour CM2 -> 6^e
IEN14-CHA@ac-versailles.fr

Conservatoire à Rayonnement Régional
Coordinatrice CHAM : Nadia Cauvin
nadia.cauvin@seineouest.fr
Coordinatrice CHAD : Vinciane Gombrowicz
vinciane.gombrowicz@seineouest.fr
22, rue de la Bellefeuille - 01 41 31 83 39